



Utilisation d'un chemin en indivision

Par **Ivoisin**, le **29/10/2009** à **18:17**

Bonjour,
je suis propriétaire d'un bout de chemin en indivision. J'aimerais savoir si je dois demander l'autorisation de tous les autres propriétaires ou leur accord oral pour utiliser ce chemin pour des véhicules de chantier pour la construction de ma maison

L. Voisin